



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artistes

Question écrite n° 103664

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la célébration du 20e anniversaire de la brutale disparition accidentelle de Coluche. En effet, cet artiste a marqué incontestablement son époque avec le lancement des Restos du Coeur qui ont constitué un réel phénomène de société dans notre pays. Si l'homme fut controversé, sa mémoire fait consensus et mériterait d'être rappelée par une ou plusieurs initiatives gouvernementales. L'édition d'un timbre ; la dénomination d'une rue ou d'une place dans la capitale ; le lancement d'une journée de la solidarité ou la mention de son action dans les programmes scolaires pourraient ainsi être étudiés, en coordination avec ses collègues du Gouvernement. Il lui demande donc quelles suites elle compte donner à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103664

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9481